

proposition pré-budgétaire 2025 au gouvernement du québec

Diabète Bas-Saint-Laurent recommande que le gouvernement du Québec adopte la recommandation de l'INESSS de 2022 visant à éliminer les restrictions d'âge actuelles sur la couverture publique des pompes à insuline et d'étendre l'accès à tous les âges.

Cesser la discrimination du programme actuel d'accès aux pompes à insuline

Il a été prouvé que l'accès universel aux technologies pour le diabète de type 1 (DT1), comme les pompes à insuline, allège le fardeau de la maladie, améliore l'état de santé des personnes qui les utilisent et réduit les coûts globaux des soins de santé.

Actuellement, le Programme d'accès aux pompes à insuline du ministère de la Santé du Québec permet seulement aux personnes diagnostiquées et inscrites au programme avant l'âge de 18 ans d'en bénéficier. Cela laisse de nombreux Québécois de côté.

71 % des nouveaux diagnostics de diabète de type 1 concernent des adultes.

Cette discrimination fondée sur l'âge, qui touche la majorité des diabétiques insulinodépendants, apparaît contraire à la *Charte québécoise des droits et libertés*. Les adultes vivant avec le diabète au Québec ne devraient pas avoir à se sentir comme des citoyens de seconde classe.







Les pompes à insuline facilitent la prise en charge du DT1, ce qui réduit les coûts des visites aux urgences et des complications à long terme

Les coûts et le fardeau de la prise en charge du DT1 sont énormes. Alors que le Québec cherche à améliorer le système de santé, réduire le temps d'attente dans les salles d'urgence et améliorer l'accès aux soins primaires; l'augmentation de la couverture publique de technologies telles que les pompes à insuline et les glucomètres avancés est une approche sensée. L'accès à la plus récente génération de pompe à insuline va permettre aux diabétiques de type 1 :

- √ d'être plus autonomes dans la gestion de leur maladie;
- √ d'avoir un taux de glycémie optimal durant de plus longues périodes;
- √ diminuer les épisodes d'hypoglycémie et d'hyperglycémie;
- √ diminuer l'utilisation du réseau de la santé.

Élargir l'accès au programme de pompe à insuline, c'est aider les Québécois DT1 à mieux gérer leur maladie, tout en évitant d'être hospitalisés. C'est aussi mieux répondre aux besoins des habitants DT1 des régions éloignées, rurales et nordiques, pour qui l'accès aux professionnels de la santé en diabète (endocrinologue et leur équipe) est beaucoup plus difficile.

Le Québec tire de l'arrière

Un nombre estimé à 67 500 personnes au Québec vit avec le DT1. Plus de 40 000 d'entre eux sont des adultes.

Comme il n'existe pas de thérapie de guérison, le DT1 est une maladie qui dure toute la vie et ne donne jamais de répit. Le DT1 a un impact considérable sur le bien-être physique, mental et financier de la personne qui en est atteinte, et s'il n'est pas correctement pris en charge, il peut être fatal.

Actuellement, au Canada, **tous** les provinces et territoires offrent des programmes universels de remboursement des pompes à insuline, **sauf le Québec**.

Guillaume Gagnon, Directeur général Diabète Bas-St-Laurent



1866 722-4746



380, de la Cathédrale, C.P. 622 Rimouski, Qc, G5L 7C5



